

Personnes de contact

- ◆ Sylvie DEJOLLIER
- ◆ Caroline GRIMARD



081/22.56.91



0490/11.81.22



081/22.47.68



info@asblphenix.be



asbl Phénix
Avenue Bourgmestre Jean
Materne 165
5100 Jambes



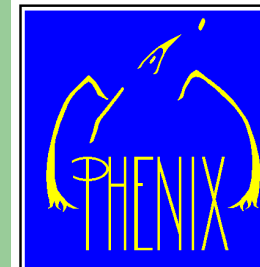
www.asblphenix.be

Accès

- ◆ Tec: bus n° 8, 9, 11, 65, 80
- ◆ SNCB: Ligne Namur-Dinant—Station Jambes

Le Centre est **accessible tous les jours** de la semaine de 9h à 17h.

Sur **rendez-vous**, des entretiens se tiennent également en **soirée**



Depuis 1998, en collaboration avec la Ville de Namur, Phénix intervient également auprès des personnes ayant commis un ou des délits liés à l'usage de drogues et qui font l'objet d'une mesure judiciaire (médiation pénale, alternative à la détention préventive et probation/autres



Service public fédéral
Justice

Avec la collaboration de la Ville de Namur et le soutien financier du Service public fédéral Justice



ASBL PHENIX
Centre de Jour
pour Usagers
de drogues

SERVICE D'ENCADREMENT
DES MESURES
JUDICIAIRES
ALTERNATIVES
SEMJA

asbl Phénix

asbl Phénix

N° INAMI: 7.73.033.57

N° entreprise: 0454.810.927

Compte bancaire : BE 60-3701-0276-0170

Editeur responsable: Leonardo DI BARI, Directeur

Téléphone: 081/22.56.91

MISSIONS

- ◆ ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER TOUTE PERSONNE CONFRONTÉE A DES PROBLÈMES JUDICIAIRES LIÉS A UNE ASSUËTUDE
- ◆ ELABORER UN PROJET D'ACCOMPAGNEMENT
- ◆ PROPOSER UN SUIVI INDIVIDUEL ADAPTE ET DES ACTIVITÉS DE GROUPE
- ◆ TRAVAILLER UNE REINSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

BENEFICIAIRES

ALTERNATIVE A LA DETENTION PREVENTIVE-MEDIATION PENALE-PROBATION/AUTRES

- ◆ Prévenu incarcéré usager de drogue
- ◆ Détenu bénéficiant d'une détention limitée
- ◆ Détenu bénéficiant d'une surveillance électronique
- ◆ Personne sous injonction thérapeutique (médiation pénale)
- ◆ Personne bénéficiant d'une mesure alternative à la détention préventive
- ◆ Personne bénéficiant d'une mesure probatoire
- ◆ Autres: mineur,...

METHODOLOGIE

- ◆ Collaboration avec le service STEP BY STEP concernant les visites en milieu carcéral
- ◆ Visites à la prison de Namur à la demande:
 - du Juge d'instruction
 - du service STEP BY STEP
- ◆ Entretiens d'observation (2 à 3 entretiens au sein du Service Admission de notre Centre de Jour)
- ◆ Collaboration avec l'assistant de justice en charge du dossier concernant la régularité du suivi
- ◆ Elaboration d'une convention dans le cadre de la mesure judiciaire
- ◆ Entretiens individuels pluridisciplinaires
- ◆ Thérapie de Groupe
- ◆ Evaluation intermédiaire
- ◆ Evaluation finale du suivi
- ◆ Travail d'orientation (Hôpitaux, Communautés thérapeutiques,...)